

Appel à manifestation d'intérêt à destination des écoles de magistrature d'Afrique francophone pour l'intégration ou le renforcement de la formation en droit de l'environnement

L'Institut de la francophonie pour le développement durable (IFDD), l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et ONU Environnement lancent le 1^{er} novembre 2017, un appel à manifestation d'intérêt pour soutenir l'intégration ou le renforcement des cours de droit de l'environnement dans les cursus des écoles de magistrature en Afrique francophone.

Pour s'adapter aux réalités changeantes du monde et compte tenu de la persistance des défis environnementaux, les formations en droit de l'environnement deviennent de plus en plus indispensables pour les magistrats et les auxiliaires de justice. Par ailleurs, on compte déjà à travers le monde, plus de 800 tribunaux environnementaux dans plus de 50 pays, en plus de tribunaux de juridiction générale également saisis pour des questions environnementales. Le besoin de renforcer les compétences des magistrats en droit de l'environnement, d'encourager des pratiques contribuant à la promotion de l'état de droit dans la communauté internationale et en particulier pour les questions environnementales, de partager les expériences, la jurisprudence et les bonnes pratiques devient de plus en plus important pour appliquer et faire respecter les textes juridiques visant la protection de l'environnement.

Récemment, ONU Environnement a développé une formation d'enseignants de juges africains en droit de l'environnement. Cette action s'est avérée particulièrement efficace sur le long terme pour atteindre les pays et les institutions judiciaires. Jusqu'à présent, environ 15 à 20 pays anglophones sont impliqués dans cette initiative de renforcement des capacités en droit de l'environnement. Le partenariat tripartite entre l'IFDD, l'UICN et ONU Environnement vise à faire avancer cette cause auprès d8 ref*EMC 6 EM

en droit de l'environnement, de bourses annuelles thématiques pour ses étudiants, de l'organisation de conférences universitaires et de la participation aux rencontres